



## Pour une République égale et fraternelle

# Une Douane aéronavale en Outre-Mer



### Sommaire



**Préambule**

*pages 2 et 3*



**Communiqué**

*pages 4 et 5*



**Courrier SOLIDAIRES Douanes du 12/09/2024 aux parlementaires**

*pages 6 à 8*



**Annexe : moyens navals douaniers dans l'espace maritime  
(tableau & carte)**

*pages 9 à 11*



# **Préambule**

## **de présentation du dossier**

**(élaboré en 2019  
et mis à jour en septembre 2024)**



## Préambule

**Au regard de sa Zone Economique Exclusive (ZEE), la République Française possède la 2<sup>de</sup> superficie maritime mondiale**, derrière les États-Unis d'Amérique. Parfois, elle est même classée 1<sup>ère</sup> en fonction de la prise en compte des revendications sur le plateau continental.

Ainsi, la France est présente sur les trois océans : Pacifique, Atlantique et Indien. Cette ampleur géographique est un leg de l'Histoire.

**Pourtant ce fait est trop souvent méconnu** du commun de la population, surtout en France européenne (« métropolitaine »). **Surtout, et plus grave : dans leurs arbitrages budgétaires, les autorités à la tête de l'État semblent**, au mieux elles-aussi méconnaître la valeur de nos départements (DOM) et Collectivités d'Outre-Mer (COM). Ou, pire, **en faire peu de cas, par européocentrisme**.

Nous en voulons pour preuve la très nette différence de moyens douaniers navals, selon que l'on soit situé en France européenne ou en France d'Outre-mer.

**Sur la façade Atlantique, le ratio de moyens (navires et marins des douanes) par kilomètres carrés est 4 fois inférieur aux Antilles-Guyane qu'en France hexagonale.**

**Ailleurs en Atlantique (Saint-Pierre-et-Miquelon) ou dans les autres océans (Pacifique, Indien), c'est pire : aucun moyen nautique.** Ni navire, ni marin. Au cas particulier, pour la zone Indo-Pacifique :

- En 2014, c'était la fin du seul moyen nautique de l'Océan Pacifique (l'*Arafenua* mouillait à Papeete, sur l'île de Tahiti en Polynésie-Française).
- En 2019, voilà que désormais la Douane se sépare de son seul moyen nautique de l'Océan Indien, le *Dziani*, basé à Dzaoudzi sur l'île de Mayotte.

**Cela est manifestement inconséquent au regard des multiples enjeux.**

D'abord douaniers, mais pas seulement : politiques, économiques, environnementaux. La maîtrise de notre espace maritime participe notamment de la sauvegarde des ressources halieutiques, des espaces & espèces protégées, et de la prévention de toute ingérence extérieure.

**Pour rappel**, l'unité et l'indivisibilité de la République sont des *principes* constitutionnels. La péréquation territoriale, quant à elle, est un *objectif* constitutionnel.

**Le tableau disponible en page 10 est le fruit du travail du syndicat SOLIDAIRES Douanes :**

- Les données relatives à la superficie (eaux intérieures, mer territoriale, ZEE, plateau continental) sont issues des données gouvernementales officielles. Les données exposées en 2019 lors de l'élaboration du dossier ont été actualisées en 2024, en intégrant les derniers calculs et arbitrages pris au niveau international sur la définition du plateau continental élargi<sup>1</sup>.
- De même, les données relatives aux moyens douaniers (bateaux et effectifs d'agents marins) après celles de 2019 sont désormais celles en vigueur en septembre 2024. Les revendications proposées sont basées sur le meilleur ratio applicable en matière de navire/km<sup>2</sup>.

**La carte en page 11, réalisée également par SOLIDAIRES Douanes, est une innovation de 2024.**

En rattachant la zone contiguë à la mer territoriale ainsi que le permet le droit de la mer, en exposant à la même échelle l'ensemble des ZEE (hormis pour la Terre Adélie, les revendications en ce domaine étant gelées par le Traité sur l'Antarctique), il s'agit de visibiliser l'immensité des besoins... et la modicité des moyens alloués !

**Ce travail se veut un outil concret à destination du Politique et, au-delà, de l'opinion publique, pour l'éclairer dans son implication et sa prise de décision.**

SOLIDAIRES Douanes récuse dans l'absolu le concept de *nécessaire maîtrise des dépenses*, surtout celles relatives aux moyens alloués au ministère des Finances ! En effet, nous pensons que toute dépense en ce domaine, outre la réponse à des besoins (de protection, de souveraineté, etc), constitue un investissement et est un levier pour percevoir des recettes budgétaires.

Néanmoins, les revendications tiennent compte des « *contraintes budgétaires* » et « *calendaires* ». C'est pourquoi elles se présentent selon des degrés de priorisation :

- Priorité A → haute, à prendre en compte à court terme.
- Priorité B → moyenne, à prendre en compte à moyen terme.
- Priorité C → basse, à prendre en compte à plus long terme.

Bonne lecture à toutes et tous !

<sup>1</sup> Source : Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM).



# Communiqué

**SOLIDAIRES Douanes**

**du 12/09/2024**



## L'apaisement par le développement : La Douane est une solution !

### Face à ce que nous crie la Nouvelle-Calédonie...

À la fin du printemps dernier, la vie politique et sociale nationale a été émaillée par les émeutes en Nouvelle-Calédonie. Ces événements douloureux, leur ampleur, nous ont meurtris collectivement<sup>2</sup>.

#### Une crise en apparence éclipsée...

Puis, à partir du mois de juillet, du fait notamment des élections législatives anticipées et de la survenue des congés, la crise calédonienne a été éclipsée du cœur de l'actualité.

#### ... Mais les problématiques sont là

Or, la situation sur place est loin d'être réglée, que cela soit sur le plan sécuritaire politique ou économique, et appelle des réponses de long terme.



### ...S'inspirer des Jeux olympiques et paralympiques !

La séquence des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024) vient, elle, de se clore.

#### Les Jeux furent un sport de combat...

Leur coût, leur impact social et environnemental, le correct accompagnement des personnels en charge de la gestion des Jeux (depuis le transport à la sécurisation en passant par le nettoyage) ont soulevé nombre d'interrogations, avec mobilisations syndicales et associatives autant de fois que le besoin s'en faisait sentir.

Cette vigilance étroite de la société civile, l'obtention de moyens renforcés (qui restent ça et là à confirmer !), ont contribué, tout comme l'implication des acteurs, à la réussite des JOP.

#### ...mais qui ont fait Nation par le *faire ensemble*

Cette réussite commune nous rappelle ceci : un projet collectif, ayant du sens et associant les parties, peut surmonter les difficultés, transcender les clivages particuliers, et *in fine* être fructueux, en rencontrant son public.

Certes, dans le cas de compétitions sportives, cette réussite répond -aussi voire surtout- à des objectifs médiatiques, commerciaux et économiques.

Néanmoins, la chaleur rencontrée dans les stades, les familles et les cercles amicaux fut réelle. Au-delà de la ville hôte, elle a permis à la France en tant que pays organisateur de faire Nation.



### Développer en finançant & protégeant : *Faire ensemble* par la Douane !

À l'image de la victoire de l'équipe de France de football (« black-blanc-beur ») lors de la coupe du monde 1998, les JOP 2024 nous enseignent que la satisfaction de *vivre ensemble*, le désir de le perpétuer se bâtit par le *faire ensemble*.

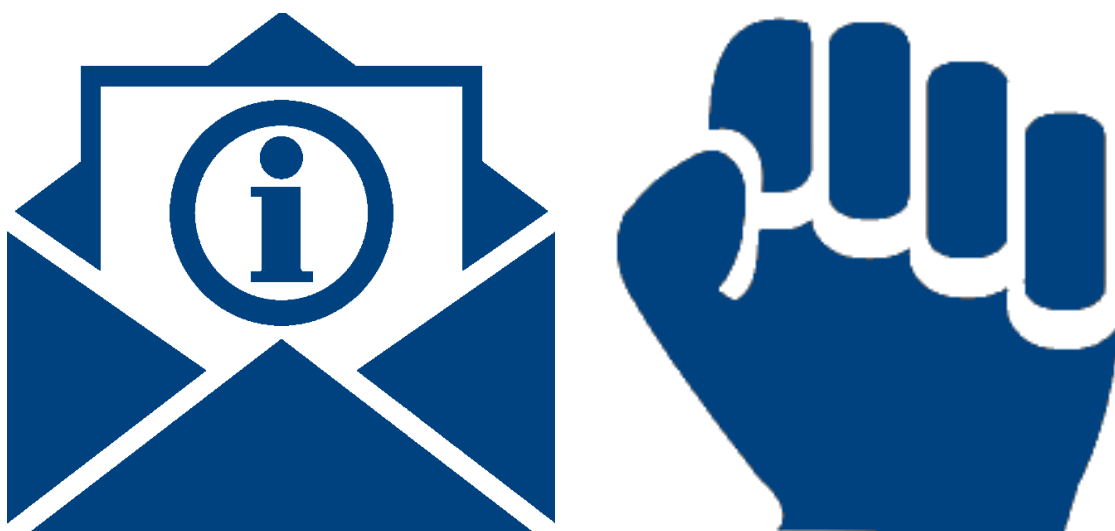
À l'aune de cet exemple, SOLIDAIRES Douanes s'adresse en cette rentrée aux parlementaires pour rappeler que la dimension ultra-marine est un élément constitutif de la France (voir notre courrier pages suivantes). Et qu'à ce titre la considération de la République envers la Nouvelle-Calédonie et au-delà envers l'ensemble de l'Outre-mer doit être réelle.

La Douane en ce sens est une composante de la solution de la crise en Nouvelle-Calédonie. D'abord par la dotation de moyens qui agissent directement sur l'emploi local, ensuite par les missions exercées qui participent au budget de fonctionnement des collectivités.

Paris, le jeudi 12 septembre 2024

<sup>2</sup> Voir notre communiqué du 30/05/2024 : Pacifier le Pacifique ? Que Bercy assume sa place !

Disponible ici : <https://solidaires-douanes.org/Nouvelle-Caledonie>



# **Courrier**

**SOLIDAIRES Douanes**

**aux parlementaires du 12/09/2024**



Paris, le jeudi 12 septembre 2024

Mesdames et Messieurs les parlementaires

**Objet :** Reconnaissance de l'importance de la place de l'Outre-mer dans la République française – rôle de la DGDDI, avec l'exemple de la Nouvelle-Calédonie.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Nous vous saisissons sur le positionnement de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) à l'égard des Outre-mers, nettement insuffisant eu égard aux besoins et enjeux, à travers notamment l'exemple actuel de la Direction nationale des Douanes de Nouvelle-Calédonie (DRDNC).

**La France, grâce à ses différentes collectivités d'outre-mer (COM), est implantée dans tous les océans et a la 2<sup>e</sup> zone économique exclusive (ZEE) au Monde.**

- Géographiquement, la nation française est parfois présentée sous les traits d'un espace où le soleil ne se couche jamais, car brillant toujours en un des points du territoire. Cette caractéristique est une spécificité française à l'échelle internationale, aussi bien au niveau de l'Union européenne (UE) que mondial. Ni les États-Unis qui ont pourtant la 1<sup>re</sup> ZEE au monde, ni la Russie qui a la 1<sup>re</sup> superficie territoriale terrestre, ni aucun autre pays, ne partagent ce caractère. Nous pouvons ainsi raisonnablement dire que la France est d'abord un pays d'Outre-mers.
- Par ailleurs, historiquement, les principes universels proclamés par la République ont été un facteur d'inspiration et de rayonnement sur le Monde. Des principes encore d'actualité aussi bien sur le plan symbolique (au regard du nombre de drapeaux tricolores à bandes verticales) que pratique (au regard de la rapide interdiction, par divers régimes politiques, de la vente de gilets jaunes en 2018 par crainte d'une extension d'une mobilisation politico-sociale à leur pays !). En d'autres termes, si la France peut adresser un message au monde, c'est notamment par sa dimension ultra-marine.

**Ces données géographiques et historiques commandent des implications et devoirs** à l'égard de l'ensemble des territoires composant notre Nation, *a fortiori* ultra-marins. Pourtant, ordinairement, ces territoires sont oubliés ou insuffisamment considérés.

À commencer par leur représentation spatiale. Trop souvent les *cartes de France* figurent seulement la France européenne. Parfois même seul l'Hexagone est représenté, la Corse étant oubliée ! Et, quand les Outre-mers sont repris sur une carte de France, ils sont minorés, sans prise en compte de l'échelle réelle. Qui sait par exemple :

- que la superficie de la Guyane est équivalente à celle de la Nouvelle-Aquitaine ?
- que la distance entre les deux extrémités de l'île de Grande Terre en Nouvelle-Calédonie (540 kilomètres), est équivalente à celle séparant Dunkerque de Strasbourg ?
- que la superficie des archipels de Polynésie française, constellée de 118 îles, est équivalente à celle de l'Europe occidentale ?

**À l'aune de ces éléments, la DGDDI, administration au sein des ministères économiques et financiers (MEF) en charge de la ZEE, et plus largement de la maîtrise de la frontière et de l'espace, devrait être exemplaire** et bénéficier des moyens attendus pour la réalisation de ses missions, nombreuses et stratégiques.

**La réalité est tout autre.** Un cruel déficit d'effectifs et de moyens matériels douaniers affecte structurellement la protection de nos concitoyens, la sécurisation de perceptions fiscales et la couverture de notre territoire national.

La DGDDI étant une administration fiscale, les politiques d'austérité budgétaire sont contre-productives. Les contractions successives des dotations allouées à la DGDDI ralentissent voire paralysent son action, et empêchent notre administration de faire convenablement son travail. Dans le cadre d'un processus de désertification continu depuis des décennies, la Douane s'efface de nombre de circonscriptions pourtant frontalières et ouvertes sur le monde.

**La garde-côtes des Douanes n'y échappe pas.** En France européenne, la Direction nationale garde-côtes des douanes (DNGCD) est absente de 8 départements côtiers. En Outre-mers, c'est pire car il n'y a pas de doctrine pour l'ensemble des façades maritimes et océaniques !

Si en France européenne, il y a bien un service gardes-côtes des douanes (SGCD) pour la Méditerranée (SGCD M) et pour l'Atlantique-Manche-Mer du Nord (SGCD AMMN), il y a uniquement pour la France d'Outre-mer celui des Antilles-Guyane (SGCD AG)...





Rien n'est donc prévu pour les autres collectivités ultra-marines, qui se retrouvent démunies de moyens gardes-côtes rigides :

- ni à Saint-Pierre-et-Miquelon dans l'Atlantique du Nord-Ouest ;
- ni pour les Outre-mers de l'océan Indien (Mayotte, La Réunion, Terres australes et antarctiques françaises – TAAF) ;
- ni pour les Outre-mers de l'océan Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Polynésie française). Et nous ne parlons pas de l'île de la Passion (Clipperton), collectivité qui relève de l'impensé, alors que son positionnement est stratégique, dans l'arrière-cour occidentale du canal de Panama<sup>1</sup>.

Sans harmonisation fiscale, sociale et environnementale, les accords de libre-échange sont un facteur de déstabilisation de l'économie locale. L'ouverture de marchés à la concurrence déloyale lèse les producteurs locaux. Le désinvestissement de la puissance publique, couplé au recul de l'Etat-providence, alimente les tensions socio-politiques. Celles-ci s'expriment dans toute leur diversité à l'échelle des territoires.

Dans l'ordre chronologique, et sans être exhaustifs, il y eut le LKP en Guadeloupe, le K5F en Martinique, les 500 frères en Guyane, les gilets jaunes à La Réunion et France européenne, les Forces Vives à Mayotte, et actuellement, depuis bientôt 5 mois, la situation en Nouvelle-Calédonie.

**Pour refermer les plaies et affirmer l'identité nationale dans la Politique, il importe de mener une politique s'inscrivant dans le faire ensemble.** En ce sens, la DGDDI est un instrument à la disposition de la Collectivité.

Par son positionnement fiscal, elle contribue d'ores et déjà au financement des collectivités ultra-marines, via l'octroi de mer (dans les départements d'Outre-mer), les droits de douane (Nouvelle-Calédonie) ou la taxe de développement local (TDL, en Polynésie française). Densifier les moyens douaniers constitue donc un levier de consolidation des recettes des collectivités ultra-marines pour un développement endogène.

Ensuite, la constitution de moyens garde-côtes conséquents permet à l'Etat d'exercer des missions de souveraineté économique :

- le contrôle des ressources minérales et biologiques (pêches),
- ainsi que la surveillance des câbles et pipelines sous-marins<sup>2</sup>.

**Un plan massif de développement est donc nécessaire.**

Déjà, il faut soutenir les personnels. En Nouvelle-Calédonie, les personnels font face à l'adversité depuis des mois maintenant : fatigue, tensions, insultes, sujétions aéroportuaires à La Tontouta dans un contexte d'éloignement vis-à-vis de leurs proches sous couvre-feu à Nouméa, crainte pour eux face aux agressions, coups de feu, incendies nocturnes, etc.

Le renfort temporaire de collègues en provenance de l'Hexagone, bien qu'achevé et en nombre limité (11), a été unanimement apprécié, même si une interpellation syndicale fut nécessaire pour leur bonne prise en charge financière, pas encore complètement effective...

Désormais, il est temps d'exprimer toute la gratitude de la Communauté nationale vis-à-vis des personnels de la DRDNC, via une indemnité exceptionnelle, au regard de leur mobilisation non moins exceptionnelle sur la durée.

Ensuite, c'est un plan de renforcement des moyens qu'il faut développer, aucune Collectivité ni bassin d'emploi ne soit être abandonné ni délaissé. Pour reprendre l'exemple calédonien, il faut :

- que la Douane terrestre soit présente dans les différentes composantes de l'archipel :
  - plus fortement en Province Nord, afin de couvrir par exemple le port de Népoui,
  - sur la Côte Est de la Grande Terre, ainsi que dans les îles Loyauté (rappelons que Lifou a à elle seule la même superficie que la Martinique!) ;
- que la Douane garde-côtes existe dans cette Collectivité ayant une ZEE de 1,440 million de km<sup>2</sup> (4 fois supérieure à celle de France européenne), via la dotation indispensable de moyens hauturiers !

En vous remerciant vivement par avance pour l'attention portée à notre demande, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'expression de notre haute considération.

P/ SOLIDAIRES Douanes  
Les co-secrétaires généraux

Yannick DEVERGNAS

Fabien MILIN

1 Détails dans notre tableau en annexe. Source : Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM)  
Disponible ici : [https://limitesmaritimes.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/Superficies\\_espaces\\_maritimes\\_Fr\\_230126.pdf](https://limitesmaritimes.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/Superficies_espaces_maritimes_Fr_230126.pdf)

2 Base documentaire : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, dite Convention de Montego Bay.  
Disponible ici : [https://www.un.org/depts/los/convention\\_agreements/texts/unclos/unclos\\_f.pdf](https://www.un.org/depts/los/convention_agreements/texts/unclos/unclos_f.pdf)





# Annexe

## Moyens navals douaniers dans l'espace maritime

(tableau en page 10 & carte en page 11,  
présentant l'existant  
et les propositions SOLIDAIRES Douanes)

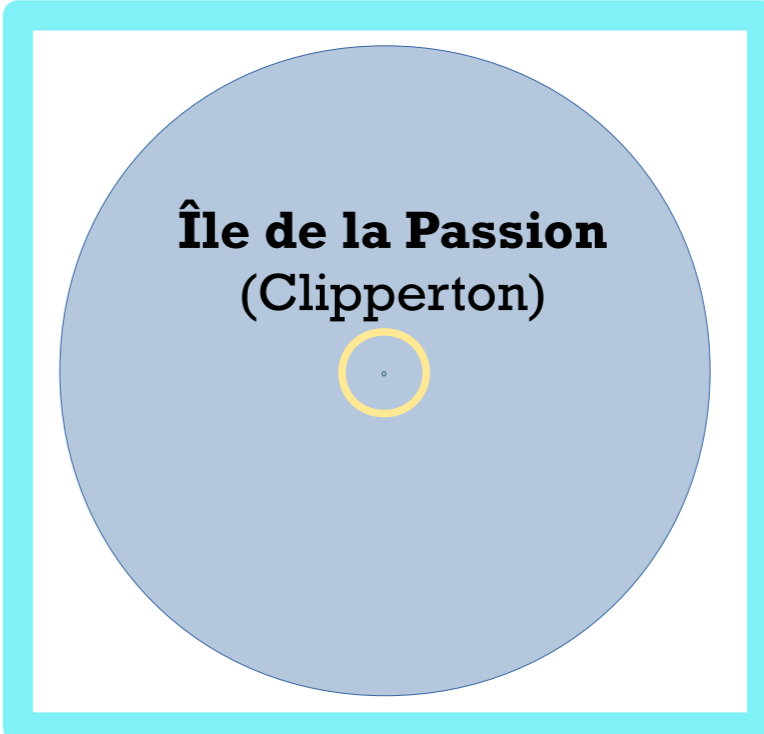
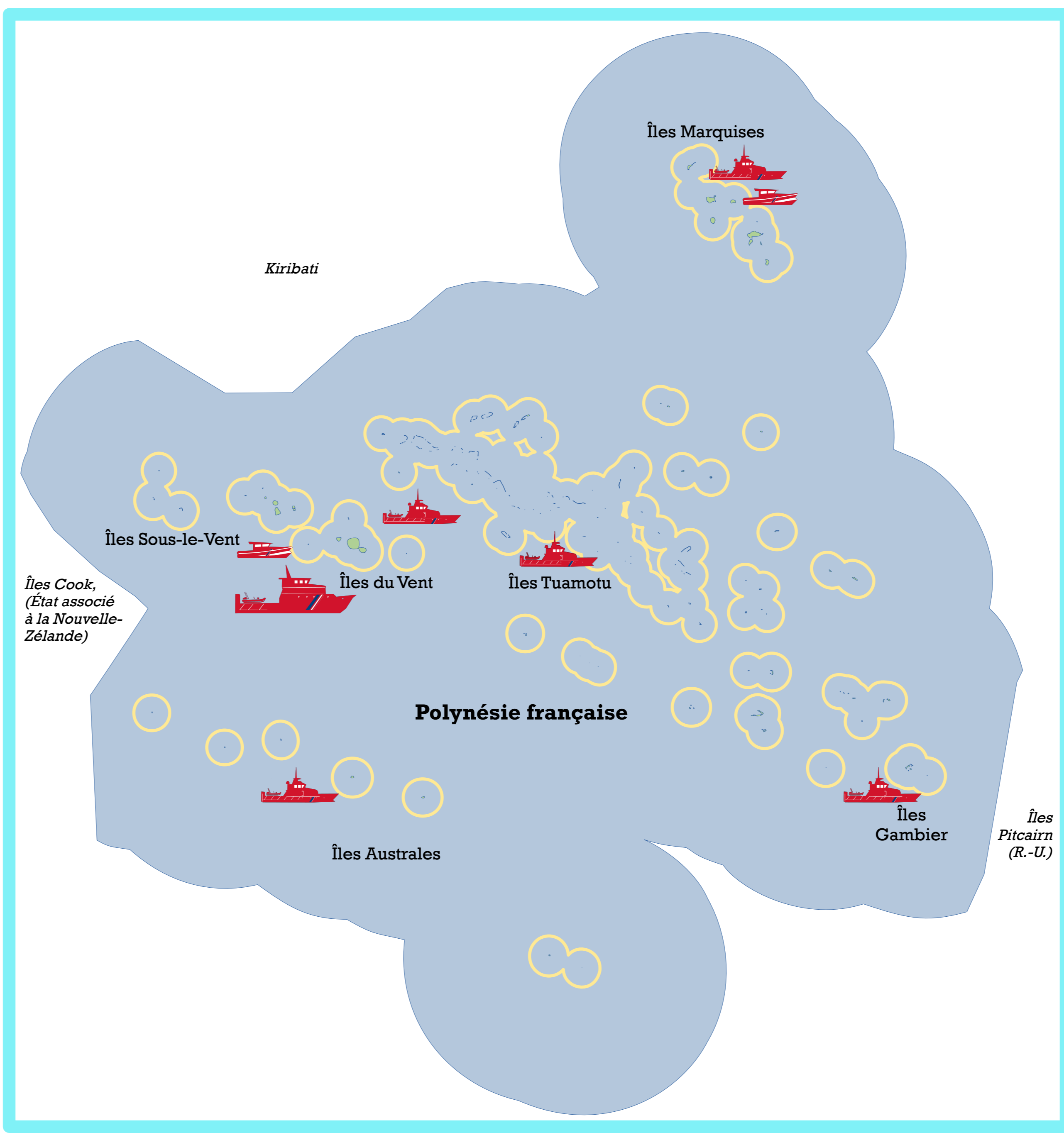
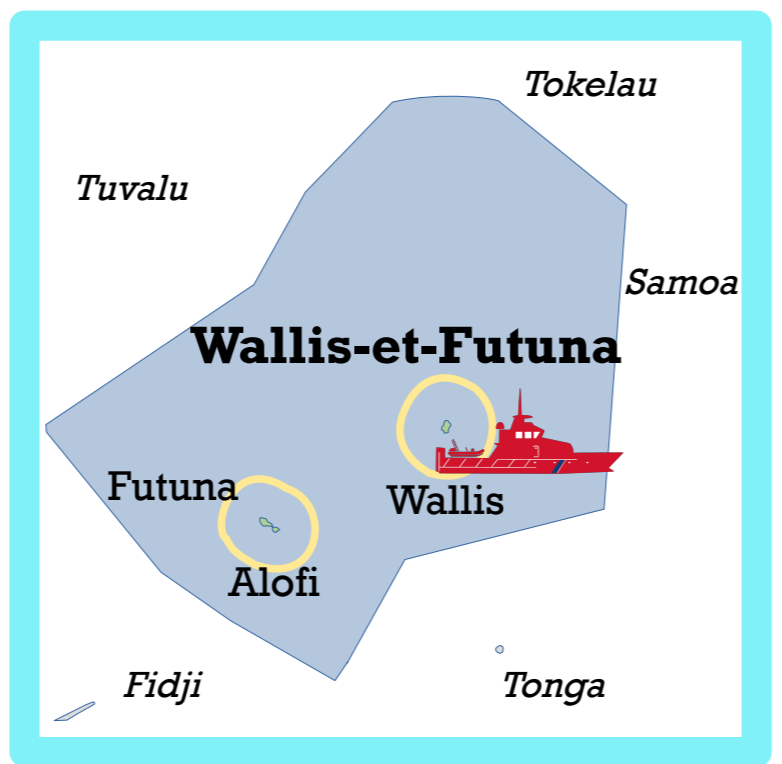
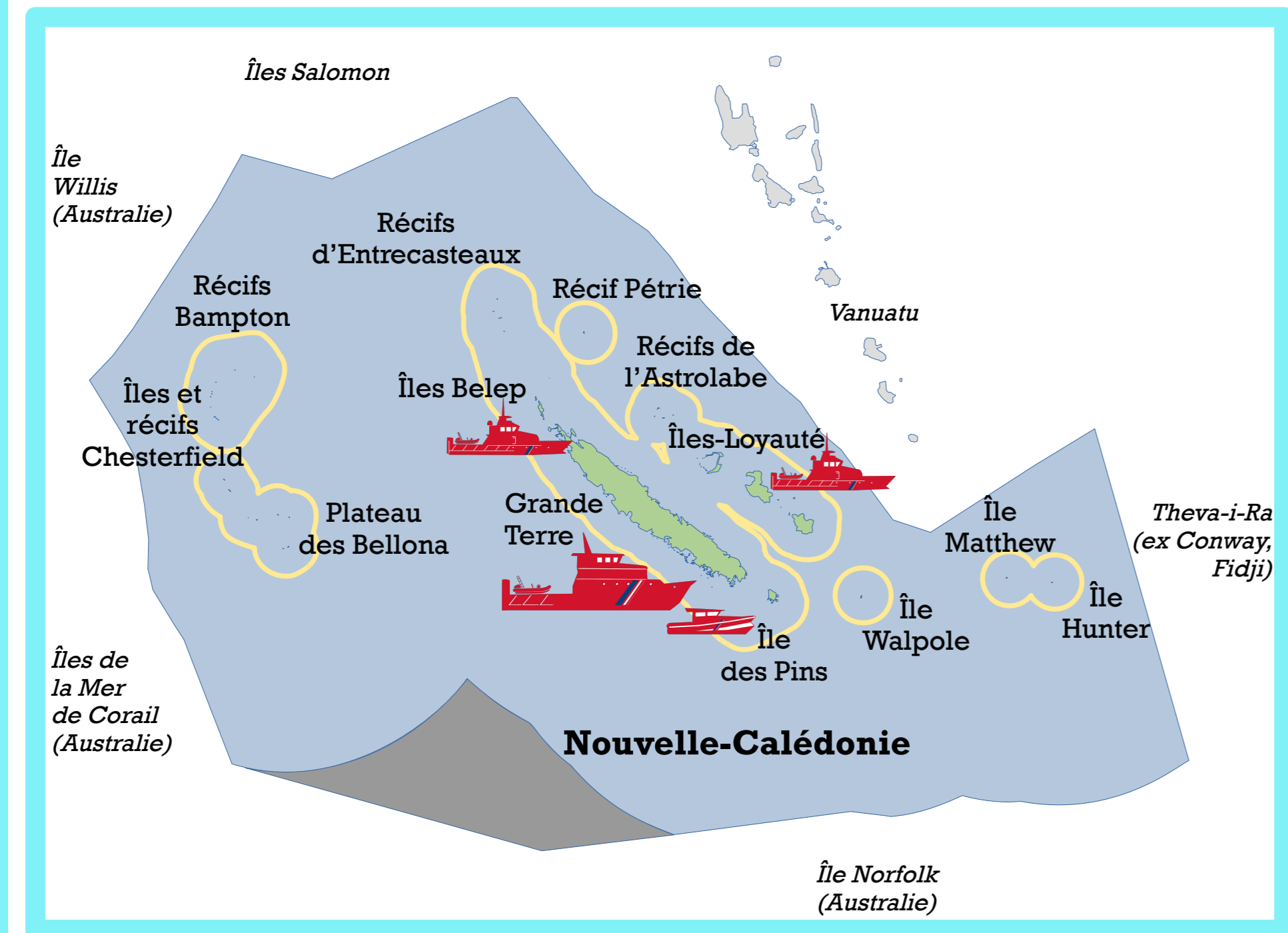


# Annexe : tableau des moyens navals douaniers dans l'espace maritime français – septembre 2024

Océan	Territoire	Espace maritime		Superficie (km²)					Navires DGDDI	Moyens garde-côtes : effectifs marins DGDDI						
				Eaux intérieures	Mer (eaux territoriale(s))	ZEE (Zone Economique Exclusive)	Plateau continental	Total		+ proposition de revendicatif SOLIDAIRES Douanes (classé par rang de priorité A, B, C)						
Atlantique	France européenne (« métropolitaine »)	Hexagone / Partie continentale	Mer du Nord	15 478	35 773	536	0	371 096	5	85 (66 à Boulogne + 19 à Dunkerque)						
			Manche - Atlantique			210 375				Manche : 45 (18 à Cherbourg + 9 à Granville + 18 à S'-Malo) + Ouisstreham + Lézardrieux/Tréguier + Concarneau + Les Sables d'Olonne et/ou Royan + Arcachon						
			Façade Méditerranée			86 212				Atlantique : 119 (58 à Brest + 18 à Lorient + 8 à Saint-Nazaire + 26 à La Rochelle + 9 à Hendaye)						
		Corse	1 272	10 395	0	2	171 (17 à Port-Vendres + 18 à Sète + 9 à Grande-Motte + 8 à Port-de-Bouc + 21 à Marseille + 8 à Bandol + 53 à Toulon + 7 à Hyères + 6 à Sainte-Maxime + 24 à Nice)		Revend° C : 1 navire à Port-La-Nouvelle + Port-Camargue + Menton et/ou Monaco							
		<b>Total France européenne (« métropolitaine »)</b>	<b>16 750</b>	<b>57 223</b>	<b>297 123</b>	<b>0</b>	<b>371 096</b>	<b>22</b>	<b>460</b> soit 1 marin / 807 km²		Revend° C : 1 navire à Porto-Vecchio					
	Saint-Pierre-et-Miquelon	<b>Total Saint-Pierre-et-Miquelon</b>		<b>180</b>	<b>3 473</b>	<b>8 734</b>	<b>0</b>	<b>12 387</b>	<b>0</b>	<b>0</b> soit 0 marin / 12 387 km²		Revendication C : 1 navire à Saint-Pierre				
	Antilles-Guyane	Antilles françaises	Saint-Martin	41	2 412	2 665	0	151 076	1	22 (Marigot)						
			Saint-Barthélemy	84						Revendication C : 1 navire à Gustavia						
			Guadeloupe	2 881						6 653	123 483	7 434	3	29 (17+7 à P <sup>se</sup> -à-Pitre + 5 à Basse-Terre)		Revendication C : 1 navire à Marie-Galante
			Martinique	463						4 960	(Sous-total Antilles)	(3 469)	(14 025)	(126 148)	(7 434)	(151 076)
Guyane		2 950	6 810	121 746	69 955	201 461	1	15 (à Kourou) soit 1 marin / 13 431 km²		Revend° C : 1 navire à S'-Laurent et/ou Dégrad des Cannes						
<b>Total Antilles-Guyane</b>	<b>6 419</b>	<b>20 835</b>	<b>247 894</b>	<b>77 389</b>	<b>352 537</b>	<b>8</b>	<b>96</b> soit 1 marin / 3 672 km²		<b>556</b> soit 1 marin / 1 324 km²							
<b>Total océan Atlantique</b>	<b>23 349</b>		<b>81 531</b>	<b>553 751</b>	<b>77 389</b>	<b>736 020</b>	<b>30</b>	<b>0</b> marin / 69 238 km²		Revendication B : 2 navires (à Dzaoudzi) → 1 navire 20m pour exercer à Mayotte (lagon) → 1 navire 35m pour exercer aux Îles Éparses						
Indien	Mayotte-Îles Éparses-La Réunion	Mayotte	1 120	4 942	63 176	0	69 238	0	0 marin / 69 238 km²		Revendication C : 1 patrouilleur (au Port)					
		Îles Éparses	Îles Glorieuses	0	2 425	43 648	0	46 073	0	0 marin / 634 853 km²						
			Juan de Nova	0	2 253	306 511		313 377	0	(0 marin / 634 853 km²)						
			Bassas da India	60	2 411			58 121	375 477	0		0 marin / 375 477 km²				
			Europa	0	2 142			58 121	375 477	0		0 marin / 375 477 km²				
			Tromelin	0	1 641			273 762	275 403	0		0 marin / 375 477 km²				
		Sous-total Îles Éparses	(60)	(10 872)	(623 921)		(0)	(634 853)	(0)	(0 marin / 375 477 km²)						
	La Réunion	28	5 902	311 426	58 121	375 477	0	0 marin / 375 477 km²								
	<b>Total Mayotte-Îles Éparses-La Réunion</b>	<b>1 208</b>	<b>21 716</b>	<b>998 523</b>	<b>58 121</b>	<b>1 079 568</b>	<b>0</b>	<b>0</b> marin / 1 079 568 km²								
	Terres Australes et Antarctiques françaises (TAAF), hors Îles Éparses	Îles Amsterdam et Saint-Paul	3	4 008	506 688	93 202	603 901	0	0 marin / 2 163 558 km²							
Archipel Crozet		65	9 107	563 747	0	572 919	0	0 marin / 2 163 558 km²								
Îles Kerguelen		5 427	17 567	542 729	421 015	986 738	0	0 marin / 2 163 558 km²								
Terre-Adélie		0	0	0	0	0	0	0 marin / 0 km²								
<b>Sous-total TAAF</b>	<b>5 495</b>	<b>30 682</b>	<b>1 613 164</b>	<b>514 217</b>	<b>2 163 558</b>	<b>0</b>	<b>0</b> marin / 2 163 558 km²									
<b>Total océan Indien</b>	<b>6 703</b>		<b>52 398</b>	<b>2 611 687</b>	<b>572 338</b>	<b>3 243 126</b>	<b>0</b>	<b>0</b> marin / 3 243 126 km²								
Pacifique	Nouvelle-Calédonie	Îles Loyauté	7 146	13 872	1 240 601	75 570	1 440 161	0	0 marin / 1 440 161 km²		Revendication A : 1 navire à Wé (Liifou)					
		Grande Terre (dont l'Île-des-Pins)	28 766	37 269					Revend° A : 1 navire à Nouméa + 1 en Province Nord à Koumac et/ou Vavouto, Népoui, Hienghène + 1 en Province Sud à l'Île des Pins							
		Autres dépendances (Chesterfield, Walpole, etc)	6 715	30 222					0 marin / 1 440 161 km²							
	<b>Total Nouvelle-Calédonie</b>	<b>42 627</b>	<b>81 363</b>	<b>1 240 601</b>	<b>75 570</b>	<b>1 440 161</b>	<b>0</b>	<b>0</b> marin / 262 563 km²								
	Wallis-et-Futuna	<b>Total Wallis-et-Futuna</b>		<b>189</b>	<b>5 632</b>	<b>256 742</b>	<b>0</b>	<b>262 563</b>	<b>0</b>	<b>0</b> marin / 262 563 km²		Revendication C : 1 navire à Wallis				
	Polynésie-Française	Îles Marquises	211	23 580	4 541 204	0	4 793 620	0	0 marin / 4 793 620 km²		Revendication C : 1 navire 20m à Nuku Hiva et/ou Hiva Oa					
		Îles de la Société (Îles sous le vent / du vent)	903	29 708					Revend° A : 2 navires à Papeete (patrouilleur + vedette pour lagon)							
		Îles Tuamotu	13 178	164 288					Revendication C : 1 navire à Rangiroa et/ou Hao, Fakarava, Makemo							
		Îles Gambier	425	5 319					Revendication C : 1 navire à Mangareva							
		Îles Australes	173	14 631					Revendication C : 1 navire à Tubuai et/ou Rurutu							
<b>Total Polynésie-Française</b>	<b>14 890</b>	<b>237 526</b>	<b>4 541 204</b>	<b>0</b>	<b>4 793 620</b>	<b>0</b>	<b>0</b> marin / 4 793 620 km²									
Île de la Passion (Clipperton)	<b>Total Île de la Passion (Clipperton)</b>		<b>0</b>	<b>1 812</b>	<b>434 619</b>	<b>0</b>	<b>436 431</b>	<b>0</b>	<b>0</b> marin / 436 431 km²							
<b>Total océan Pacifique</b>	<b>57 706</b>		<b>326 333</b>	<b>6 473 166</b>	<b>75 570</b>	<b>6 932 775</b>	<b>0</b>	<b>0</b> marin / 6 932 775 km²								
<b>Tous océans</b>	<b>87 758</b>		<b>460 262</b>	<b>9 638 604</b>	<b>725 297</b>	<b>10 911 921</b>	<b>30</b>	<b>556</b> soit 1 marin / 19 626 km²								



# Moyens garde-côtes douaniers dans l'espace maritime français : Face au désert naval, les revendications de SOLIDAIRES Douanes !



**Légende :**

- Zone économique exclusive (ZEE)
- Mer territoriale avec la zone contiguë (limite extérieure)
- Plateau continental
- Territoires français
- Territoires autres

**Patrouilleurs garde-côtes** (PGC : longueur > 30m)  
- existants (en bleu)  
- revendiqués (en rouge)

**Vedettes garde-côtes** (VGC : longueur de 20-30m)  
- existants (en bleu)  
- revendiquées (en rouge)

**Vedettes de surveillance rapprochée** (VSR : longueur de 12 à 20m)  
- existants (en bleu)  
- revendiquées (en rouge)

Distance 0 100 200 300 400 Milles marins

Carte réalisée en se basant sur les travaux du Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM ; limitesmaritimes.gouv.fr)

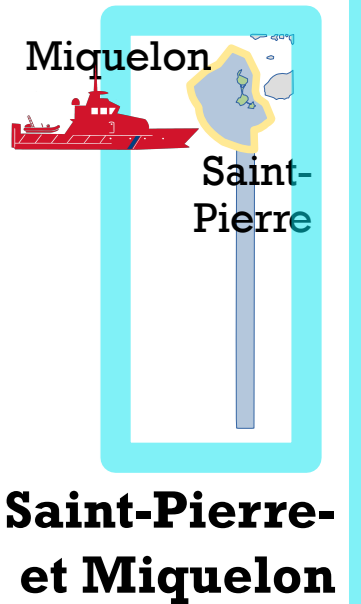
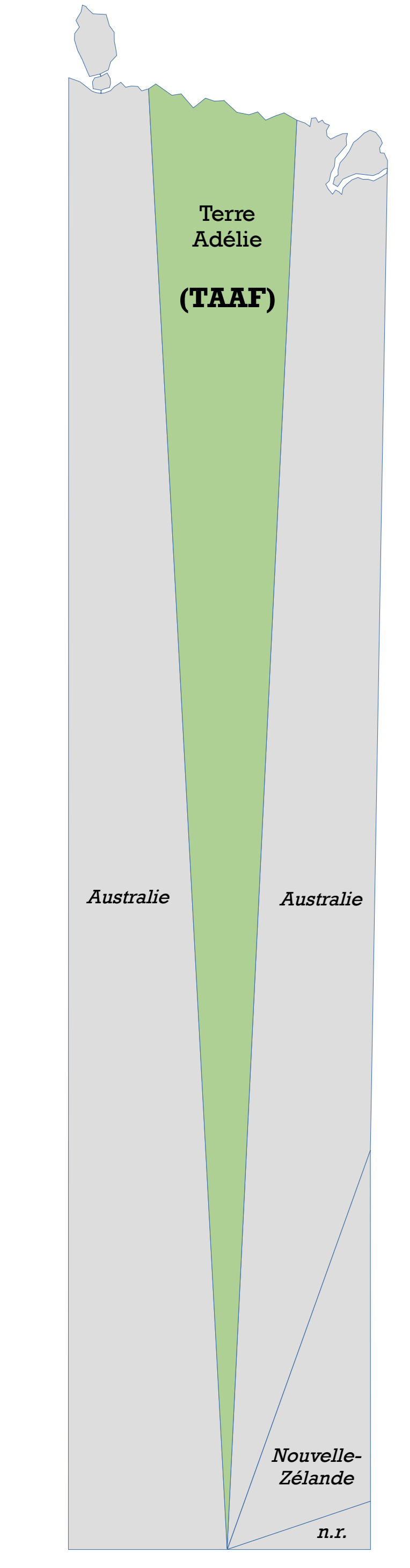
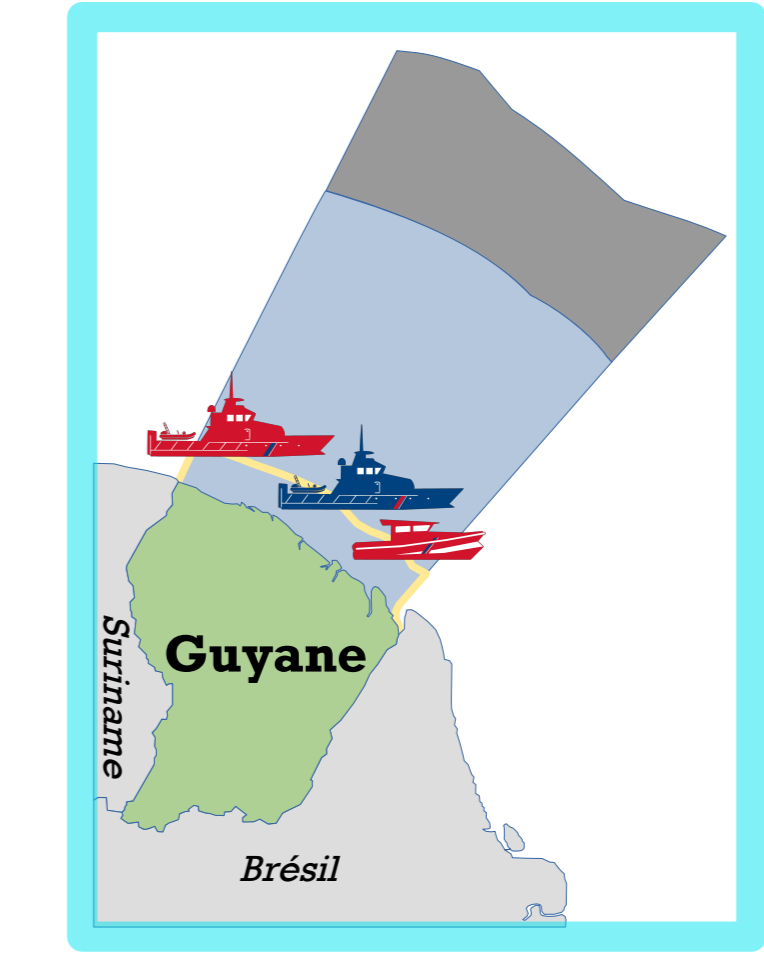
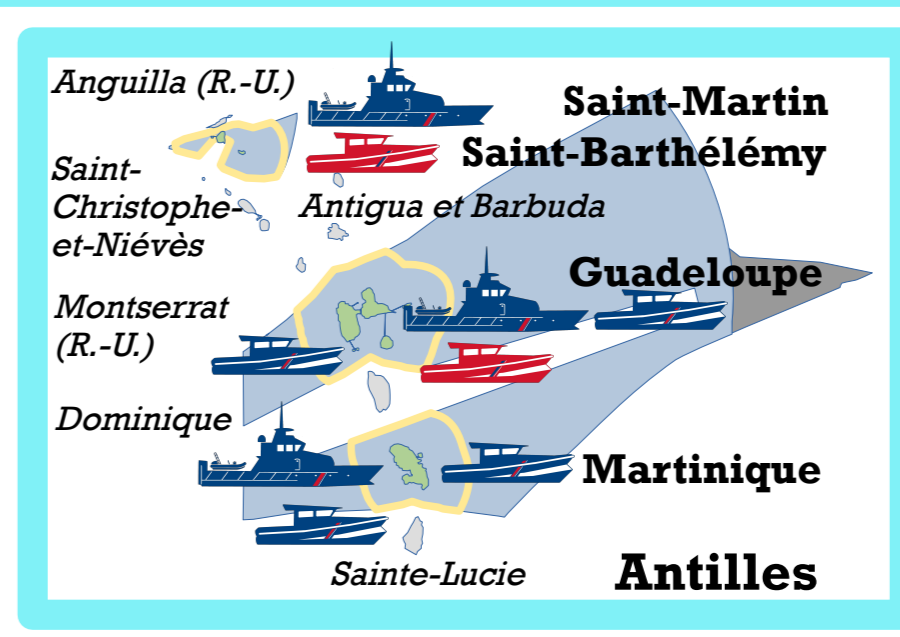
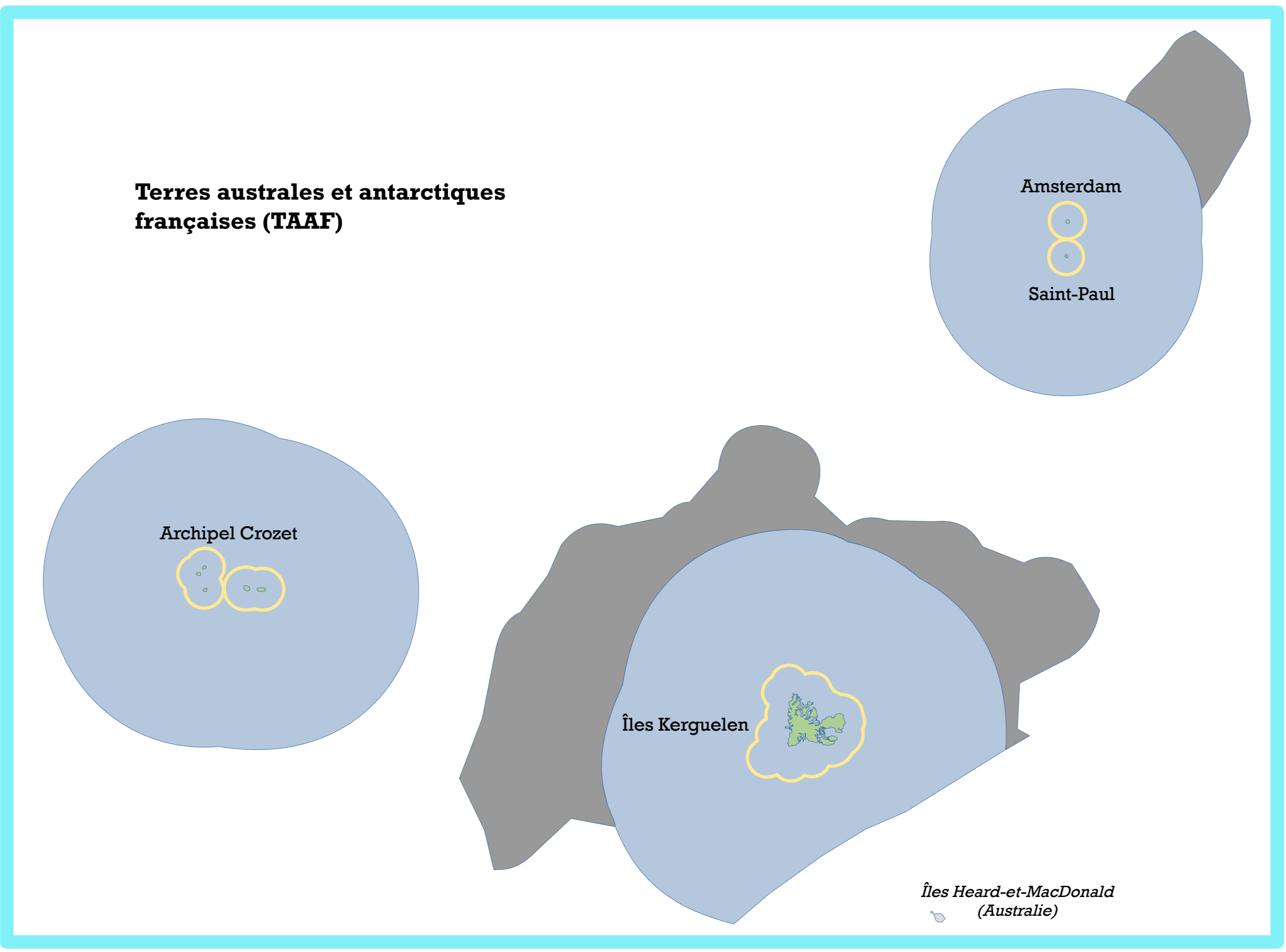
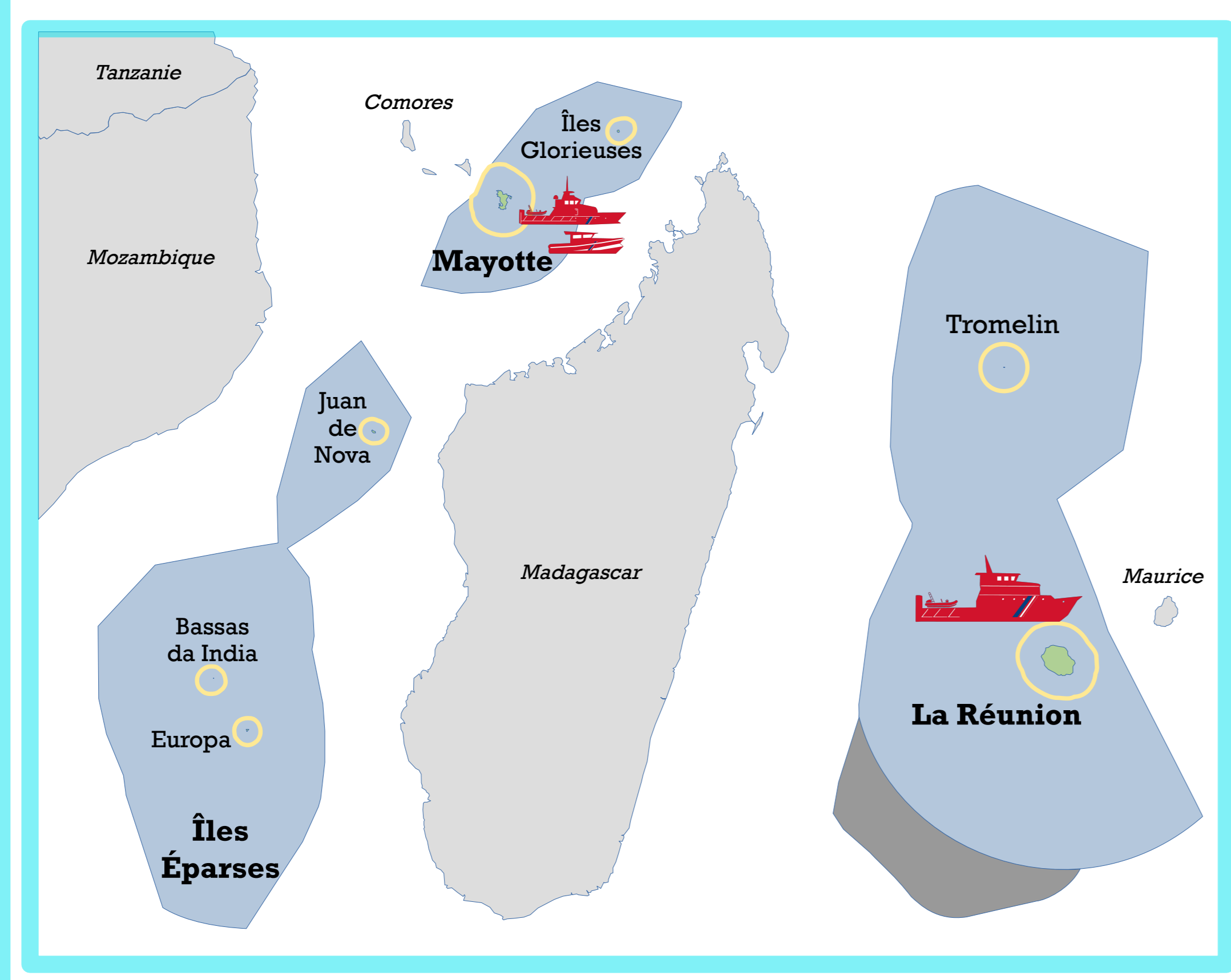
**Solidaires**  
**DOUANES** Tél : 01 73 73 12 50  
Courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)  
93 bis rue de Montreuil, b\* 56, 75011 Paris

Océan ANTARCTIQUE

Océan PACIFIQUE

Océan INDIEN

Océan ATLANTIQUE



**Pour une République  
égale et fraternelle**

**Une Douane  
aéronavale  
en Outre-Mer**



*Le dossier SOLIDAIRES Douanes*



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)

adhésion : [solidaires-douanes.org/-adhesion-](http://solidaires-douanes.org/-adhesion-)

**Un syndicalisme clair et sincère !**